

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°58-2023-183

PUBLIÉ LE 19 OCTOBRE 2023

Sommaire

Sous-préfecture de Château-Chinon /

58-2023-10-12-00002 - Arrêté n° 2023-CH-CH-76 autorisant l'inhumation hors des délais légaux de Madame Geneviève BRANLARD née BARANTON décédée le 07 octobre 2023 (2 pages)

Page 3

Sous-préfecture de Château-Chinon

58-2023-10-12-00002

Arrêté n° 2023-CH-CH-76 autorisant
l'inhumation hors des délais légaux de Madame
Geneviève BRANLARD née BARANTON décédée
le 07 octobre 2023

{signataire}



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Château-Chinon

Affaire suivie par : Ségolène MARTIN
Bureau des activités réglementées
Tél : 03 86 79 48 46

**Arrêté N° 2023-CH-CH-76
Autorisant l'inhumation hors des délais légaux de
Madame Geneviève BRANLARD née BARANTON
Décédée le 07 octobre 2023**

Le Préfet de la Nièvre
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les dispositions relatives aux opérations d'inhumation, d'exhumation, d'incinération et de transports de corps ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 portant délégation de signature à Madame Yosr KBAIRI, Sous-Préfète de Château-Chinon ;

VU l'extrait d'acte de décès de Madame Geneviève BRANLARD née BARANTON ;

VU la demande présentée le mercredi 11 octobre 2023 par les pompes funèbres CATON, 108 rue Henri Bouquillard, 58640 VARENNES-VAUZELLES, pour l'organisation de l'inhumation hors délai ;

Considérant qu'il convient d'autoriser l'inhumation du corps de Madame Geneviève BRANLARD, née BARANTON au-delà des délais légaux ;

Sur proposition de Madame la Sous-Préfète de Château-Chinon :

ARRETE

Article 1er : L'inhumation du corps de Madame Geneviève BARANTON, veuve BRANLARD, née le 26 avril 1945 à Aunay-en-Bazois -58-, en dehors des délais légaux et au plus tard le lundi 16 octobre 2023, est autorisée.

Sous-préfecture de Château-Chinon
Tél. 03 86 79 48 48
Courriel : sp-chateau-chinon@nievre.gouv.fr
Site internet : <http://www.nievre.gouv.fr>

Article 2 : Madame la Sous-préfète de Château-Chinon, Monsieur le maire de Chatillon-en-Bazois, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre, et dont une copie sera notifiée aux pompes funèbres CATON, 108 rue Henri Bouquillard, 58640 VARENNES-VAUZELLES.

Fait à Château-Chinon, le 12 octobre 2023

La Sous-préfète de Château-Chinon,
et par délégation, la Secrétaire Générale,



Marion GODARD

Sous-préfecture de Château-Chinon
Tél. 03 86 79 48 48
Courriel : sp-chateau-chinon@nievre.gouv.fr
Site internet : <http://www.nievre.gouv.fr>